Quarante-septième année, N° 102. Le numéro : dix centimes Mercredi 3 mai 1950.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts le mm.
Suisse	13 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	22 » »
» » Suisse	27 » »
Mortuaires	16 » »

Pour une neutralité active

Dans un précédent article (*Nouvelliste* du 27 avril 1950), nous avons exposé que la neutralité politique et militaire d'un Etat n'est possible que si elle représente un élément important de la défense des intérêts communs. Cette conception « organique » de la neutralité, opposée à une conception « individualiste », découle normalement des principes qui commandent l'organisation internationale ; elle s'impose bien davantage encore si l'on considère la situation actuelle de l'Europe occidentale face aux idéologies totalitaires. Car il n'est en fait, militairement parlant, pas de salut pour l'Europe occidentale, en cas de conflit, sans un appareil de défense aménagé en commun par les puissances. Le statut de neutralité que revendiquerait tel ou tel Etat ne peut dès lors exprimer qu'une modalité particulière de la sauvegarde des intérêts communs les plus élevés et les plus dignes d'être proclamés.

Il reste à savoir pourquoi un Etat pourrait, dans ces circonstances, revendiquer un statut particulier de neutralité, malgré l'obligation irréductible qui est faite à chacun des Etats en cause de défendre *d'abord* le bien qui leur est commun à tous et, par là-même, leur propre idéal d'indépendance, leur propre droit à la vie, à une coexistence pacifique.

A cette question s'en ajoute immédiatement une autre. De quelle nature peut être ce statut de neutralité : se pose-t-il dans le cadre général de la société internationale dont ne peuvent pas *normalement* s'exclure les puissances de l'Est ou dans le cadre plus restreint d'un bloc de puissances, dans le cadre, par exemple, d'un bloc occidental ?

*

Il est certain qu'actuellement l'Europe ne comporte que quelques noyaux d'organisation internationale hâtivement conçue. Et ces ébauches ont été dictées moins par une claire vision du bien général, de la paix universelle à sauvegarder que par la nécessité de faire face à de nouveaux dangers de guerre. Ce qui unit actuellement les puissances, c'est le danger bien plus que la pure et simple volonté d'établir entre les puissances, une fédération entraînant pour elles un nouveau statut politique dont découleraient des obligations et des droits clairement définis, embrassant aussi bien le domaine politique que le domaine économique et militaire.

D'anciennes rivalités subsistent entre les grandes puissances de l'ouest. Pour les vaincus d'hier, l'union européenne représente le moyen d'être réintégrés sur la scène politique internationale et d'y jouer un rôle non pas surtout pour le bien commun de l'Europe, mais peut-être principalement pour leur hégémonie propre.

Malgré le sincère désir de collaboration européenne de la Grande-Bretagne, par exemple, on ne peut s'empêcher de croire que la politique du Royaume-Uni reste en partie inspirée par le désir d'éviter que ne se forme en Europe un bloc franco-allemand qui pourrait un jour faire échec à sa politique traditionnelle.

Aucune des nations européennes ne semble ainsi disposée à concevoir de manière organique les limites de sa souveraineté et à se soumettre délibérément et totalement au bien plus général de l'ensemble des nations européennes: ceci entraînerait automatiquement en effet une souveraineté nouvelle, celle de la société des Etats européens. Or, une collaboration franche et complète des grandes puissances occidentales est la condition préalable minimum de l'organisation européenne.

Dans ces conditions, il est naturel qu'un petit pays comme la Suisse, *tout en collaborant effectivement à l'instauration d'une nouvelle Europe* revendique provisoirement la reconnaissance d'un statut de neutralité politique et militaire. A cet égard, on doit toutefois admettre que le statut traditionnel issu du Congrès de Vienne de 1815 est dépassé par les événements et que de nouvelles exigences, de nouveaux problèmes se posent sans cesse à l'autorité fédérale. Le passé ne peut plus recouvrir les situations présentes.

L'abandon par la Suisse de son statut de neutralité suppose donc d'abord l'abandon par les grandes puissances européennes de leur politique individualiste et leur ferme volonté d'instaurer une réelle union européenne. C'est dans cette direction que devrait s'orienter l'effort de tous les Etats européens. Et un tel effort ne peut être déployé efficacement sans perfectionner les cadres existants, celui de Strasbourg par exemple.

A supposer maintenant qu'une telle union soit possible, union dans laquelle transparaîtrait la volonté commune de la paix générale, dépouillée de toute tendance individualiste, un statut de neutralité militaire de la Suisse pourrait encore être souhaitable non seulement pour la Suisse elle-même, mais pour l'ensemble des puissances. L'histoire de nos relations internationales au cours de ces derniers siècles servirait d'utile référence. L'union européenne ne saurait sans autre écarter un tel argument.

On reconnaîtra d'autre part que le cadre actuel de Strasbourg est encore très imparfait, que le Conseil de l'Europe n'a pas de portée militaire. Et la seule façon d'éviter à ce Conseil l'apparence d'un *bloc* serait de lui donner une assise politique *universelle* découlant de la valeur du bien que l'on entendrait promouvoir et sauvegarder. Car il n'y a plus de parti pris, plus de *bloc* dans un organisme dont les fins sont objectivement bonnes et nécessaires.

En conclusion, nous pouvons approuver l'attitude d'attente *active* préconisée par le chef de notre Département politique, M. le conseiller fédéral Petitpierre, dans son discours de Soleure en novembre dernier. Il y disait notamment ceci : « Notre pays doit suivre avec intérêt, avec une grande sympathie le développement que prendra le Conseil de l'Europe. La question de l'adhésion pourrait se poser un jour pour nous. Quoi qu'il en soit, elle n'est pas de la compétence exclusive du Conseil fédéral. Ce serait aux Chambres, puis le cas échéant, au peuple suisse, à se prononcer définitivement ».

Afin de permettre à notre pays d'adhérer éventuellement à Strasbourg, il faudrait que les puissances y instituent un large débat où serait échaffaudé le fondement du statut politique, économique et militaire de l'Union européenne.

J. Darbellay.

Pour la trente-cinquième fois

—o—

Le festival de Vex laissera un souvenir lumineux à tous ceux qui y prirent part.

... On demandait au si sympathique président du chef-lieu du district d'Hérens quelles secrètes relations il entretenait avec en haut pour que le ciel, ce jour, demeurât d'une telle limpidité. Pour lui, avec sa saine et joviale philosophie, il souriait en guise de réponse. Il a souri toute la journée, satisfait du résultat de cette manifestation, heureux d'avoir pu offrir à ses milliers d'hôtes un accueil aussi parfait. Il s'était entouré d'une bande de collaborateurs de tout premier choix qui, tous, semblaient obéir à un mot d'ordre de perfection.

Après cela, on comprendra que le président de Vex pouvait arborer son plus beau sourire.

... Les discours, contrairement à ce que l'on peut attendre en de telles circonstances, furent exactement ce qu'ils devaient être. Ni longs, ni ennuyeux, sans inutile violence dans la forme. Celui de bienvenue, prononcé par le président de la commune, mit d'emblée la foule dans l'ambiance d'une journée d'amitié et de liesse.

Les orateurs officiels possédaient de sérieuses références. M. le conseiller d'Etat Pitteloud paraissait légèrement ému. On le comprend, d'ailleurs, car on sait l'attachement qui l'unit à sa commune et l'estime dont l'entourent tant d'amis.

M. Antoine Favre fut égal à lui-même, c'est-à-dire un orateur de toute première force qu'on ne se lasse jamais d'entendre.

En vous disant que ce fut un véritable régal pour l'esprit, nous ne pensons pas exagérer.

... Ce qu'on appelle pompeusement les « officiels » ne cachaient pas la joie qu'ils éprouvaient, Conseillers d'Etat et conseillers nationaux, et tant d'autres qu'il serait impossible de citer par crainte d'omission, oubliaient les soucis de leur tâche et parlaient le moins possible de politique. A chaque jour suffit sa peine...

S. E. l'Evêque de Sion était représenté par son Vicaire Général, Mgr Grand, qui jetait de furtifs regards nostalgiques sur le petit village d'en face. Vernamiège, son lieu de naissance, lui parlait certainement un langage clair.

... On se plaît à souligner la belle tenue des sociétés. Ce millier de musiciens ne donnèrent pas beaucoup de travail aux agents de la police cantonale. Certes, vers le soir, quelques-uns paraissaient en toute légère contradiction avec les lois de l'équilibre, d'autres, peut-être, confondaient les partitions, mais cela, après tout, n'avait plus une très grande importance. Ne convenait-il pas de laisser à la joie sa plus grande place dans la journée ?

Une fierté bien compréhensible se lisait dans les yeux des vétérans dont la médaille fraîchement reçue, étincelait sur leur poitrine. Après tant d'années de constance, il est juste d'être à l'honneur.

... En un mot, Vex a admirablement organisé ce festival. Ce village montagnard, aux moyens nécessairement limités, mérite, à tous les égards, un grand coup de chapeau.

On se plaît à le répéter ici et à s'associer à la joie légitime de tous les organisateurs de cette fête de la musique et de l'amitié.

Jean Follonier.

DE JOUR EN JOUR

Le regroupement occidental

par Me M.-W. SUÈS

On a compris, en Occident, que si l'on voulait résister à l'offensive continue que représente, dans le domaine politique aussi bien qu'idéologique, la doctrine communiste, il fallait lui opposer un système intellectuel et moral cohérent, capable de satisfaire pleinement ceux qui entendent demeurer individuellement libres. Tout récemment, M. Acheson, Secrétaire d'Etat, a proposé, non seulement aux Américains, mais à l'hémisphère occidental, c'est-à-dire à l'Europe non communiste, un programme en six points d'une magnifique élévation de pensée, propre à rallier tous ceux qui entendent sauver la civilisation basée sur le christianisme. Mais dans ce domaine il y a loin de la théorie aux faits, car il est infiniment plus difficile de défendre des positions, vieilles de deux mille ans et singulièrement déformées par d'aucuns, que de proclamer un nouvel idéal dont on ne connaît aucune des réalisations pratiques, tant elles sont maintenues hors de la portée de ceux qui, sans parti pris, voudraient en savoir davantage pour se faire une opinion motivée.

Dans le cadre du Pacte Atlantique, les ministres adjoints des Affaires Etrangères sont au travail depuis plusieurs semaines. Ils aplanissent les divergences entre les Etats, signataires de ce document, pour qu'une unité de vues puisse s'affirmer au moment où se réunira, le 15 mai, le Conseil de l'Atlantique. Mais cinq jours auparavant MM. Bevin, Acheson et Schuman se seront rencontrés à Londres et grâce à l'activité de leurs « seconds », pourront adopter, dans tous les problèmes essentiels, une attitude commune.

Dans cette unanimité, les questions économiques vont de pair avec les complexes politiques. C'est du relèvement de l'Europe occidentale qu'il s'agit, dans le cadre d'une vaste entente de sécurité qui s'étend aux deux rivages de l'Atlantique.

Cependant, en se rendant à Londres, M. Schuman apportera le récent projet de M. Bidault, maintenant bien au point. Comme on le sait, il s'agit de créer un Haut Conseil pour la Paix, qui aurait pour tâche de coordonner tous les efforts tentés dans le « Vieux-Monde », afin de réaliser l'Union Européenne. Dans ce domaine, les initiatives, tant privées qu'officielles, sont multiples. Il y a les Fédéralistes qui déploient un louable effort. Il y a les pacifistes ; il y a les Commissions internationales, instituées, soit par l'ONU, soit par les 21 puissances, soit par les Cinq. Ces activités séparées, souvent parallèles, sans se confondre ou s'exclure — car certains Etats, comme le nôtre, qui collaborent au redressement économique de notre continent n'ont pas adhéré, — et n'ont pas l'intention de le faire, au Pacte Atlantique — pourraient très utilement être rassemblées en un faisceau unique qui permettrait d'éviter les doubles emplois et d'accélérer la marche des travaux.

Car de plus en plus chacun s'accorde pour juger indispensable un « regroupement occidental ». A l'instar de ce qu'a précisément réalisé l'U. R. S. S. ! Elle a réussi, à une allure record et d'une manière qui exclut toute réserve nationale, les pays qu'elle a placés dans sa zone d'influence. De même le monde occidental doit se ressaisir et s'unir, selon un processus semblable. S'il est beaucoup plus lent et difficile à réaliser, cela provient du fait que, chez lui, chaque Etat garde sa totale souveraineté d'appréciation et d'adhésion et qu'aucune des méthodes de force, telles qu'on les a vu appliquer en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Hongrie ou en Roumanie, ne peut être employée en l'occurrence. Dans le cas occidental, il faut donc gagner par le raisonnement l'accord **volontaire** des intéressés. Ce n'est pas facile, étant doné le particularisme historique et les origines diverses des peuples de notre continent !

Cependant, il n'est pas d'autre issue et le temps presse. Les Allemands occidentaux qui, face à l'est, sont les plus exposés, en cas de conflit armé, le sentent bien. Rien d'étonnant à ce qu'ils s'accrochent désespérément à l'idée d'une Union Européenne. Celle-ci leur permettant, non seulement de s'ingérer à nouveau à l'unité à laquelle ils appartiennent et dont ils se sont si affreusement séparés, en 1939, mais encore elle leur rendrait un statut politique qu'on leur a à juste titre, enlevé et qu'on hésite à leur rendre. Rien d'étonnant donc à ce que le Chancelier Adenauer, qui, — étant donné son grand âge et un passé politique bien antérieur à 1933, date de l'avénement d'Hitler, — est un excellent diplomate, ait repris, cette fois officiellement, une idée qui lui tient particulièrement à cœur. Il a proposé à nouveau une Union entre la France, l'Italie et l'Allemagne. Comme l'on pouvait s'y attendre, il a donné, à l'appui de sa thèse, l'exemple traditionnel des Cantons helvétiques.

Devant un danger imminent, on serre inévitablement les coudes ! La proposition n'est pas inédite. En 1940, à l'heure du danger mortel qui accablait la France, M. Churchill avait déjà proposé une union semblable pour empêcher son alliée de capituler. A l'époque, on n'avait pas eu le temps d'y réfléchir. Bien évidemment, dans la suggestion du Chancelier du Reich, il y a quelque chose de choquant à la voir formulée par celui qui fut naguère l'agresseur. Mais les politiciens — les vrais — ne font pas de sentiment. Ils se basent froidement sur les données présentes du problème et prétendent faire abstraction du passé. « **Je ne vois pas comment on surmonterait d'une autre manière, la menace qui pèse sur notre existence à tous** » a déclaré le chef du gouvernement du Reich.

Il est trop tôt pour examiner les modalités de ce projet. Il faut attendre les réactions qu'il va susciter à Paris et à Rome, comme à Londres et à Washington où il pourrait froisser plus d'une susceptibilité. Néanmoins, gouvernements

et institutions privées bougent. Ils se rendent pleinement compte que le temps presse et qu'au bloc slave regroupé, solidement soudé par la volonté draconienne du plus puissant de ses composants, il faut opposer une entité, peut-être moins homogène, mais plus consciente de la nécessité de son alliance.

Ce sera la tâche essentielle du Conseil de l'Atlantique. L'heure n'est plus aux débats académiques, à l'exposé discordants des points de vue nationaux. L'heure est aux décisions qui engagent l'avenir et qui démontre au monde qu'une civilisation est capable de résister à l'emprise d'une autre, que la civilisation chrétienne est encore assez vivante, assez résolue, pour organiser, non seulement sa défense, mais encore rendre sa raison d'être aux principes fondamentaux sur lesquels elle est basée.

Nouvelles étrangères

Tchécoslovaquie

Pour semer la division dans le clergé

—o—

Il se révèle que le régime communiste de Tchécoslovaquie a mis en action une série d'agents spécialement formés pour semer la division dans le clergé catholique et tâcher de conquérir les ecclésiastiques aux idées communistes.

Ces agents spécialisés ont pour mission de prendre contact avec les prêtres des plus petites paroisses et aussi avec leurs fidèles pour créer une atmosphère de critique contre les évêques, accusés d'être de fanatiques adhérents à « la politique impérialiste du Vatican » et tenter de cette façon de diviser l'unité de l'Eglise catholique en Tchécoslovaquie. Ces entretiens avec les ecclésiastiques durent parfois des heures ; on cherche à cette occasion à leur arracher des paroles d'admiration pour les œuvres entreprises par le régime communiste et pour les efforts de reconstruction nationale conduits par le Gouvernement. Ces paroles sont ensuite diffusées sans nuance soit auprès des paroissiens, soit dans les journaux du pays.

Malgré ces tentatives de noyautage du clergé tchécoslovaque, celui-ci demeure fidèle dans sa quasi totalité. Les nouvelles transmises à l'étranger sur la défection massive du clergé catholique sont des inventions. Plus la persécution sévit, plus d'ailleurs les ecclésiastiques évitent que leurs attitudes prêtent à donner un appui même involontaire à la politique communiste.

—o—

La situation des écoles catholiques d'Angleterre

Les efforts conduits par les Organisations catholiques d'Angleterre afin de faire connaître le droit des Ecoles confessionnelles à être subventionnées par l'Etat a obtenu un premier résultat. M. Tomlison, ministre de l'Instruction publique, a accepté d'examiner les revendications détaillées présentées à ce sujet par la hiérarchie catholique de Grande-Bretagne. Le député non catholique Ivrine, de Liverpool, s'est fait le champion de la cause des Ecoles confessionnelles devant le Parlement. Les catholiques voient là un résultat de leur mot d'ordre des dernières élections de ne voter que pour les candidats qui accepteraient de soutenir leur cause en matière scolaire.

—o—

Rome

AVANT LA CANONISATION DE MARIA GORETTI

M. Angelo Goretti, employé dans une teinturerie de New-York, est parti vendredi, 28 avril, à bord du vapeur « Comte-Biancamano » pour Rome où il doit assister à la cérémonie de canonisation de sa sœur, Maria Goretti.

La canonisation aura lieu le 25 juin, à la Basilique de Saint-Pierre. La mère de la Sainte, Mme Assunta Goretti, âgé ede 87 ans, assistera également à la cérémonie.

—o—

1er mai sanglant

TRAGIQUE ECHAUFFOUREE EN ITALIE

—o—

Des ouvriers agricoles se sont heurtés à la police, dimanche, à Celano. Deux civils ont été tués et six autres blessés. M. di Vittorio, secrétaire général de la CGT, a évoqué cet incident au cours de la manifestation du 1er mai à Rome.

*

C'est dans la petite localité de Celano, près de Chieti, dans les Abruzzes, que s'est produite l'échauffourée contre manifestants et « carabinieri », qui devait avoir un si tragique bilan.

Le maire avait dû faire appel aux carabiniers pour disperser la foule qui s'était massée devant la mairie, où était réunie la commission chargée de l'adjudication des travaux. Les manifestants protestaient violemment contre le choix fait par cette commission et, selon la version donnée par les autorités, ils ont acueilli les carabiniers avec des pierres. Ceux-ci ont tiré en l'air, puis à terre, en se voyant menacés d'être débordés.

On apprend, en outre, que quatre carabiniers et un agent municipal ont été blessés à Celano. La situation est tendue, mais il ne s'est pas produit de nouveaux incidents.

*

Estimant « inexacte » la version des incidents de Celano, donnée par la CGT, le ministère de l'Intérieur a publié, cette nuit, une mise au point.

Selon celle-ci, c'est un conseiller municipal de Celano qui a appelé les carabiniers et leur a demandé de faire dégager la place où se tenaient les ouvriers agricoles. Il est exclu que les coups de feu tirés par les policiers aient pu provoquer la mort de deux ouvriers.

BAGARRES A TEL-AVIV

Des incidents, qui ont causé quelques blessures légères, ont marqué la fin de la journée du 1er mai à Tel-Aviv.

C'est au moment de l'ouverture d'une grande réunion, à laquelle participaient les partis « Mapai », « Mapam » et communiste, à la suite d'un compromis intervenu le matin, que des bagarres ont éclaté, lorsque des manifestants du « Mapam » ont commencé à scander des slogans anti-gouvernementaux, comme « A bas Ben Gourion ». Les personnalités présentes, dont MM. Moshe Sharett, ministre des affaires étrangères, et Ygolda Meyerson, ministre du Travail, ont dû se retirer, sans avoir pu prendre la parole, avant qu'à l'échange d'horions succède une bataille rangée. Peu après, les manifestants ont été dispersés.

Dans l'après-midi, plus de 20,000 personnes, membres des trois partis, avaient défilé, pendant plus de quatre heures, dans les rues de la ville, sans incident. Les groupes du « Mapam » portaient des banderoles réclamant l'adhésion d'Israël à la Fédération syndicale mondiale, sous l'influence communiste, et en faveur du Mouvement pour la paix. Un énorme étendard portait des inscriptions, en caractère chinois et hébreux, célébrant « la Chine communiste victorieuse ».

—o—

LA SEULE ALTERNATIVE DU PRESIDENT PERON ENTRE LE CAPITALISME ET LE COMMUNISME

Une « troisième position »

—o—

Dans un message qu'il a adressé au Parlement, à l'occasion de l'ouverture de sa session, le président Peron propose au monde « une troisième position », à mi-chemin entre le capitalisme et le communisme, qu'il estime seule apte à permettre le règlement des problèmes actuels et à assurer la paix au monde.

« Dans l'ordre politique, dit-il, cette troisième position implique la mise de la souveraineté des nations au service de l'humanité, dans un système coopératif de gouvernement mondial. Dans l'ordre économique, elle consiste en l'abandon du libéralisme et du dirigisme pour un nouveau système d'économie sociale, auquel on parviendra en plaçant le capital au service de l'économie. Dans l'ordre social, elle se situe entre l'individualisme et le collectivisme, et elle demande l'adoption d'un système intermédiaire, dont l'instrument de base est la justice sociale. »

Après avoir affirmé que cette « troisième position » apportera leur véritable solution aux problèmes mondiaux, puisqu'elle réussit en Argentine, le président a souligné qu'en aucune façon elle ne constitue une attitude de neutralité à l'égard des problèmes politiques, économiques et sociaux du monde contemporain.

*

Dans son message, le président Peron a examiné la situation mondiale à la suite de la dernière guerre, qui n'a laissé que « deux grandes puissances, divisées non seulement pour des raisons politiques, économiques et sociales, mais aussi pour des raisons idéologiques ». Ces deux systèmes « peuvent difficilement cohabiter, car ils cherchent à s'infiltrer mutuellement et, en vérité, aucun d'eux n'offre à l'homme des perspectives de bonheur assez satisfaisantes pour empêcher l'infiltration du système opposé. »

*

Examinant ensuite les possibilités qui s'offrent, le président Peron a déclaré : « Pour le monde occidental, sur lequel nous sommes géographiquement situés, il n'y a d'autre alternative que la guerre ou une modification de structure idéologique avec des réformes politiques, économiques et sociales. Pour le monde communiste également, il n'y a que la guerre ou l'infiltration idéologique de l'Occident. Il est facile de voir que l'Occident ne peut pas gagner, au point de vue idéologique, dans l'état actuel du monde communiste. Il ne reste donc plus à l'Occident qu'à abandonner le concept individualiste, s'il veut survivre et créer un obstacle efficace à l'avance idéologique du communisme. »

* * *

C'est en présence de sa femme et de tous les ministres du Cabinet, à l'exception de M. Cereijo, actuellement aux Etats-Unis, et du gouverneur de la province de Buenos-Aires, M. Mercante, que le président Peron a lu son message d'ouverture du Congrès argentin. Cette lecture, qui a duré 3 h. 55 min., s'est terminée aux applaudissements des députés et sénateurs réunis dans l'hémicycle de la Chambre. Les députés radicaux ne s'étaient pas présentés.

Les deux Chambres ont été convoquées d'urgence afin de voter la loi portant avancement du président Peron au grade de général de division. Il est probable que la décision sera prise rapidement et sera annoncée au cours d'une manifestation « monstre », qui se déroulera sur la Plaza Mayor, et au cours de laquelle le président et Mme Peron prendront la parole.

—o—

TROUBLES MEURTRIERS EN AFRIQUE DU SUD

La police se défend en abattant plusieurs indigènes

—o—

La police a été lapidée par des indigènes à Vitwatersrand. Elle a ouvert le feu et en a abattu une dizaine.

Des incidents semblables se sont produits dans les faubourgs de Johannesbourg durant la nuit de dimanche à lundi. En revanche, les premières heures de la journée ont été parfaitement calmes dans toute la ville. Les indigènes n'ont pas travaillé, ce qui a entravé la livraison du pain et du lait à domicile, et obligé plusieurs fabriques et écoles à fermer.

A Sophiatown également, des indigènes ont lancé des pierres contre les policiers, qui ont riposté et tué deux de leurs agresseurs.

On signale des échauffourées du même genre à Alexandra, près de Johannesbourg, ainsi qu'à Orlando, Benoni et Newtown.

*

Le « Mouvement de libération », qui avait organisé, lundi, une grève illégale dans la région de Vitwatersrand, met la responsabilité des incidents de la nuit dernière au compte du gouvernement nationaliste. Le nombre des indigènes tués serait de neuf, et celui des blessés gravement atteints de 25.

—o—

L'ITALIE ET UNE STATISTIQUE MACABRE

On se suicide plutôt dans le Nord et on tue davantage dans le Sud...

Selon les données publiées par l'Institut central de statistique, il résulte que dans les 25 villes italiennes ayant plus de 100,000 habitants, il y a eu 767 suicides en 1949, contre 738 l'année précédente, soit une augmentation de 29. Les homicides ont passé durant la même période de 179 à 136, soit une diminution de 43. Il ressort de ces données en tenant compte de la population de chaque ville, que les suicides constituent un phénomène plutôt « septentrional » que « méridional », tandis que c'est le phénomène inverse qui caractérise les homicides.

Nouvelles suisses

MONTREUX

Fête cantonale des chanteurs vaudois

—o—

Les répétitions générales ont commencé en vue de la Fête cantonale de chant

Les répétitions générales du chœur d'ensemble du festival « Vignettes » qui sera présenté à Montreux à l'occasion de la Fête cantonale des chanteurs vaudois, et dû à la plume de MM. Carlo Boller et Maurice Budry, ont maintenant commencé. La réussite de ce beau spectacle est d'ores et déjà assurée, les chanteurs et leur directeur mettant tout leur cœur à l'ouvrage.

Ce festival sera présenté le soir, alors que durant les journées du mercredi et du jeudi et celles du samedi et du dimanche, 17 et 18, 20 et 21 mai, auront lieu les divers concours des sociétés de chant du canton et les grands concerts d'ensemble. De belles manifestations en perspective, des journées que l'on souhaite voir bénéficier d'un temps splendide !

(Suite en sixième page.)

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » — 17

Trygve Gulbranssen

Là-bas... chante la Forêt

Traduit du Norvégien par **Mercédès Sundt**

Roman

Le maire vint lui dire un jour que les gens volaient ses récoltes.

« Quelle importance cela a-t-il, s'écria-t-il brusquement, dans quelques années, plus personne ne sera de ce monde, ni vous, ni eux, ni moi ! »

CHAPITRE IX

Le bruit commença à courir avec persistance que Dag n'avait plus tout son bon sens. Les gens se tenaient à distance et le dévisageaient avec effroi lorsqu'ils le rencontraient. La nuit, il semblait inconscient et le jour, allait à la façon d'un somnambule.

Comme n'importe qui, il avait médité sur le sens de la vie et de la mort. Assis au foyer, à l'intérieur des huttes, ou près des feux de plein air dans la forêt, il avait pensé à la mort comme chacun y pense, à son éternité et à la brièveté de la vie. Ce qui venait de se passer n'était pas la mort d'un être, mais quelque chose de plus terrible encore.

L'instinct de la race vit dans le cœur des hommes de la forêt. Il était ancré en Dag, si profondément qu'il ne pensait constituer lui-même qu'un anneau de la chaîne formée par ceux qui avaient été et ceux qui devaient venir. Il s'était toujours montré persuadé que la mort n'est pas une fin pour l'homme, et qu'il se continue dans la vie de sa descendance. Ainsi avait-il considéré la mort de son père et ainsi envisageait-il la sienne propre.

La fin de Tore bouleversa toutes ses conceptions. Son frère, représentait à ses yeux la Race elle-même ; il était l'aîné, le propriétaire de droit divin, il avait une femme et un enfant...

Dag ne songeait même pas qu'à présent, propriétaire de Björndal, il pouvait assurer la continuité de la race en se mariant lui-même. Au cours de ces dernières années, il s'était peu à peu accoutumé à ne se sentir que l'auxiliaire de Tore.

Quelques vieilles légendes mentionnaient bien l'histoire de deux frères mariés vivant simultanément dans le gaard, mais la chose lui paraissait invraisemblable et même assez peu convenable. C'est sans doute parce que chacun avait eu ce même sentiment que la famille ne s'était pas ramifiée et n'avait pas divisé ses biens et aussi que tous depuis si longtemps, vivaient réunis au manoir ; ils y avaient été d'ailleurs contraints, au début par les troubles qui désolaient alors la région et ensuite par la méchanceté des Terres Basses.

Toutes les histoires mentionnaient qu'il y avait toujours eu une famille à Björndal. Et à présent, Dag était seul. Une personne a-t-elle jamais constitué une famille ? Il ne pouvait s'appuyer sur qui que ce fût dans les bonnes et les mauvaises heures.

La race touchait à sa fin.

Dag avait la conviction, qui avait été aussi certainement celle de ses ancêtres, que les grandes peines et les douleurs écrasantes sont des châtiments ou des épreuves envoyés par le Seigneur, car rien n'arrive qui ne soit voulu par Lui.

Plongé des heures durant dans de profondes méditations, il tentait de saisir, dans le malheur qui avait fondu sur sa race, l'intention de Dieu.

Que tous les désastres se fussent abattus sur lui, il l'aurait admis. Ne s'était-il pas presque rendu coupable d'homicide ? Mais Tore, qui n'avait fait de mal à personne, et sa femme qui travaillait si dur sans jamais se plaindre, et le bébé !

Comment expliquer un aussi terrible destin ? Sans cesse, jour après jour, il y réfléchissait. Son existence devint comme un océan monne et gris, illimité, dans lequel se déversaient, coulant doucement, mais sans fin, les mers de ses pensées.

Le temps s'écoula, l'année passa, le printemps revint, suivi de l'été. Les feuilles apparurent aux arbres, puis les couleurs aux fleurs, et les pâturages reverdirent ; Dag ne remarquait rien de tout cela, absorbé par les mêmes pensées ; fastidieuses, toujours semblables, elles s'entassaient et s'entassaient encore sur l'océan gris. Il ne dormait jamais, mais n'était jamais éveillé non plus. Les gens s'écartaient rapidement de lui à son approche et, se regardant, hochaient la tête en disant brièvement : « Folie ! »

Enfin, un jour, une chose extraordinaire se produisit.

Dag errait entre des maisons ; il s'arrêtait, s'asseyait, puis reprenait sa marche. Où était-il ? D'où provenaient ces hurlements et ces bruissements qui arrivaient jusqu'à lui ? Il devait pourtant se trouver à proximité de son domaine, car il voyait derrière lui le village, vaste clairière entourée de tous côtés par la forêt. Oui, c'était le gaard, avec ses maisons et ses cahutes, ses routes et ses sentiers, ses pâturages et ses champs ; son univers, enfin, qu'il avait surveillé du matin au soir, si longtemps.

Mais aujourd'hui quelque chose d'étrange semblait s'en dégager, un murmure, un bruissement, un sourd chaos.

(A suivre)

Me ADELPHE SALAMIN, PRESIDENT DES « JEUNES », A LA TRIBUNE DU 35e FESTIVAL DES MUSIQUES CONSERVATRICES DU CENTRE

Ayons le courage de notre doctrine juste, saine et riche !

Monsieur le Président,
Chers amis,

Au nom de la Fédération des Jeunesses conservatrices du Valais romand, je dois tout d'abord vous féliciter, vous la Fédération des Fanfares conservatrices de l'importante contribution que vous apportez à l'élaboration constante de la grande idée que nous poursuivons tous. Je m'en voudrais de ne pas féliciter également le Comité d'organisation pour la préparation impeccable de cette journée.

Messieurs, je me réjouis d'autant plus de cette journée que, vous avez pu tous le constater, contrairement à ce qui se fit dimanche dernier près du terrain des sports de Sion, on ne s'est pas borné ici à détruire et à critiquer mais chacun a essayé, dans la mesure de ses possibilités, à apporter des solutions aux problèmes qui nous angoissent.

Nous aurions pu, nous pourrions très facilement répondre aux accusations que l'on nous adressa, accusations tombées parfois de haut, mais qui n'ont certes pas augmenté le prestige de ceux qui les ont proférées. Nous préférons nous borner à constater que le Parti radical ne change pas de méthodes, quelques honorables exceptions mises à part. Il ne peut d'ailleurs par changer de méthodes. Quand on est tiraillé de droite et de gauche, quand on a différents chefs qui tirent dans un sens opposé, quand on n'a pas de doctrine, celle de la destruction mise à part, on ne peut guère dire du haut d'une tribune autre chose que des sornettes.

Arrêtons-nous et passons aux choses sérieuses.

Messieurs, je ne vous ferai pas un long discours. Vous en avez entendu d'éminents orateurs et je ne veux guère mettre votre patience à l'épreuve. Vous me permettrez bien cependant que j'émette quelques considérations, pas neuves certes, que j'ai très probablement déjà émises, mais qui me tiennent à cœur.

Les idées conduisent le monde. Notre grande idée à nous, celle que vous contribuez à défendre vous les fanfares conservatrices, l'idée du Parti conservateur mérite bien que l'on s'y arrête.

Messieurs, un parti politique est un groupe de citoyens qui a fait son choix d'idées et qui se propose ensuite de les faire passer dans les institutions.

Le Parti conservateur a fait son choix d'idées. Il a une doctrine bien nette, bien précise. Il s'oppose à d'autres partis qui eux aussi étalent un programme.

Constatons tout d'abord, Messieurs, que les partis politiques ne constituent pas en soi un mal. C'est le mauvais usage des partis qui est condamnable et non les partis eux-mêmes. Les condamner serait condamner, me semble-t-il, notre propre liberté humaine.

En régime démocratique, la suppression des partis est inconcevable, car l'état se revêtirait alors de la magistrature des opinions, ce qui supprime la démocratie.

Il semble pour l'observateur peu averti de l'histoire et des faits, qu'en Suisse les partis ont choisi un ensemble d'idées assez semblables ; d'où les quelques similitudes de programme. Mais ne nous trompons pas. Les idées sont loin d'être pareilles.

Je ne voudrais pas, Messieurs, insister sur les divergences. Je ne voudrais pas vous parler longuement de ce parti groupant peu d'adeptes en Suisse, mais remuant, agissant, extrêmement dangereux, le parti communiste, chez nous le parti popiste, dont le grand chef pour le Valais est Houriet, devenu par la grâce de Nicole, le grand ami des vignerons et de nos vins, mais non pas de nos familles, puisque sa secrétaire déclarait publiquement, à Sierre, il y a quelques jours ,que la ruine du Valais était les familles nombreuses. Le communisme est devenu pour ses adeptes une véritable religion dont l'avènement bouleverserait le monde. Les militants communistes veulent instaurer cette religion par tous les moyens. La fin pour eux justifie les moyens. Journellement encore, ils tendent la main à ceux qu'ils pendraient en premier lieu. Journellement, ils tendent la main aux catholiques. Mais, Messieurs, surtout après la grave condamnation du St-Office, nous ne pouvons plus envisager avec eux une collaboration quelconque. Ils synthétisent tous les matérialismes, ils ont embrigadé l'athéisme, l'utopie, la cupidité, l'ignorance sachant bien que ce sinistre assemblage, amènerait au point de convergence un formidable jaillissement de haine contre toutes les valeurs spirituelles. Messieurs, j'ai tiré cette phrase de la Lettre pastorale des Evêques suisses publiée à l'occasion du dernier Jeune fédéral. Son réalisme suffit à nous éclairer.

Messieurs, je ne vous dirais que quelques mots du radicalisme. Son erreur fondamentale a été de proclamer que l'autorité politique ne découle pas de la souveraineté du Créateur, mais de la collectivité des individus. Cette erreur a pour conséquence logique de mettre le libéralisme sur la voie de l'Etat puissant et totalitaire : le libéralisme porte ainsi en lui le poison qui l'intoxique. Cette conception a été d'autre part la cause de l'affaiblissement du principe de l'autorité, de la proclamation des libertés illimitées et de la laïcisation de l'Etat.

Messieurs, je ne m'étendrais pas davantage sur le socialisme. Ses principes fondamentaux sont la socialisation de l'économie nationale, le régime collectiviste de la propriété et la lutte des classes.

Imbus de matérialisme, les disciples de Karl Marx prétendent réaliser le bonheur de l'homme sur cette terre. Pour eux, on améliore l'homme de la même facon que l'on améliore une race. Ils rejettent les éléments primordiaux du christianisme, l'ordre surnaturel et la famille.

Et nous, Messieurs, que faisons-nous, où allons-nous ?

Oh ! certes, nous ne sommes pas des saints. Mais, je ne me lasserai jamais de le répéter, nous voulons de toutes nos forces réaliser la justice sociale conformément aux droits inaliénables de la personne individuelle, de la famille, conformément aux droits inaliénables des employeurs et des employés.

Droits, Messieurs, de la personne individuelle. « Qui veut, a proclamé Sa Sainteté le Pape Pie XII, que l'étoile de la paix se lève et se repose sur la société, doit concourir pour sa part à rendre à la personne humaine la dignité qui lui a été conférée par Dieu dès l'origine ».

On a de nouveau de plus en plus tendance à assimiler l'homme à un animal sans personnalité. La société se substitue à lui, choisit pour lui, agit pour lui, alors qu'elle doit uniquement le provoquer à se tirer d'affaire.

Droit inaliénable de la famille. Messieurs, chez nous comme ailleurs, la famille a perdu de sa force de vie et d'éducation. Les causes en sont certes nombreuses, mais la première de toutes est la démission des parents qui se croient déchargés de leur fonction d'éducateurs.

La société humaine, en politique chrétienne, doit avoir deux colonnes : la **famille** et l'**Etat**.

La force de la famille consiste dans son rôle de vie et d'éducation. Le rôle de l'Etat est de sauvegarder le droit. La société ne sera harmonieuse que si les deux colonnes maîtresses subsistent, ne se détachant pas de leur fondement.

Je vous parlai également, tout à l'heure, des droits des employeurs et des employés. Nous abordons là toute la question sociale, ce point crucial de notre temps.

Nous touchons là à l'aspect économique de la question qui est la production de la richesse et à l'aspect social, qui regarde la distribution de richesse. La production comme la distribution tombent sur la considération morale. Nous devons tout d'abord combattre un mode inhumain de production. Si la production est obtenue par l'exploitation du travailleur, par l'usage sans scrupule de la richesse, elle ne peut être saine et véritable.

Une politique chrétienne veille donc à une production humaine des richesses, mais elle veille ensuite sur leur juste répartition.

Il y va ici, Messieurs, je ne crains pas de l'affirmer, de l'avenir de notre Parti. Ayons le courage une fois pour toutes, d'accepter complètement notre programme dont nous nous vantons avec tant de raison.

Nous ne voulons certes pas que les paysans, que les ouvriers aillent ailleurs chercher la solution de leur misère. Nous devons prendre l'initiative réelle de l'instauration de la justice, de la juste répartition des richesses.

Le capital a trop longtemps asservi le travail. L'ouvrier a une âme. C'est un homme. Sa condition, comme toute condition humaine, doit être améliorée dans la mesure du possible.

Un régime économique n'a pas le droit de subsister s'il ne veut devenir humain.

Nous ne disons pas ceci par besoin de critiques, non certes, mais nous le disons parce que nous sentons, comme vous, qu'il nous faut autre chose, que cette autre chose est en préparation, en ébullition et nous voudrions être nous les penseurs. Nous voudrions construire nous, afin que l'on ne construise pas contre nous. Nous ne voulons pas construire pour sauver la face, pour garder notre rang, mais parce que nous croyons sincèrement que nous avons une doctrine juste, saine, d'une richesse inépuisable, une doctrine qui doit nous permettre, et je termine là-dessus, d'apporter un peu plus de justice à ce monde dépaysé.

Le coin du paysan

Dans les fraisières, après le gel

—o—

Les dégâts sont proportionnés à l'état d'avancement de la végétation. Les fleurs épanouies, et même les boutons avancés ont été atteints et montrent, sur les réceptacles, au lieu d'étamines et pistils colorés, une tâche noire. Certaines de ces fleurs se développeront, mais donneront un fruit atrophié dans sa plus grande partie. Un calice normal, un peu de chair juteuse et sucrée, mais la partie inférieure du fruit sera constituée par un tissu terne, sec, mort.

Le fraisier est une plante qui donne les premières fleurs sur la réserve. Cependant, grâce à son origine remontante, elle est capable de fleurir et de fructifier avec la nutrition et la croissance immédiate. Cette précieuse indication permet de remédier dans une certaine mesure au désastre.

Les premiers organes floraux apparus de bonne heure et qui ont ainsi été les victimes du froid peuvent être remplacés, car la saison n'est heureusement pas très avancée. Le temps semble maintenant se remettre au beau. La végétation va reprendre son essor et **il convient de l'aider.**

Il serait avantageux d'éliminer maintenant les fleurs et boutons gelés, car ils épuisent les plantes. Travail long et minutieux à l'égal presque d'une cueillette, puisqu'il faut choisir chaque fleur et bouton.

Voici une formule d'engrais stimulant à action immédiate : Nitrate d'ammoniaque à raison de 2 kg. par 100 m2. Sulfate de potasse à la même dose.

La méthode la plus indiquée est celle qui consiste à dissoudre cette quantité d'engrais .On la diluera à un minimum de 10 pour cent, c'est-à-dire dans 20 litres d'eau qui sont répartis au pal. Lorsque la même opération doit être effectuée au goulot de l'arrosoir, on pourra dissoudre dans un plus grand volume d'eau (50 litres).

On peut aussi utiliser les engrais, aux mêmes doses, sous forme solide. Ils sont répandus, bien répartis entre les plantes, et non sur le feuillage. Un léger labour les enfouit, après quoi, il sera utile de pratiquer un léger arrosage. *)

Ces opérations relativement coûteuses ont le mérite de stimuler la végétation, de provoquer la sortie de nouveaux boutons et leur croissance. Ils prennent ainsi de la force, et remplacent, dans une certaine mesure, les premiers fruits qui ont été victimes des éléments.

Une petite récolte ainsi obtenue, quoiqu'avec un peu de retard, sera néanmoins la bienvenue dans les pénibles circonstances actuelles.

Station cantonale d'arboriculture :
C. MICHELET.

*) On peut aussi se servir de l'une ou l'autre formules d'engrais spéciaux liquides à prédominance azotée et potassique. Les doses indiquées par les fabricants doivent être suivies.

Radio-Programme

Mercredi 3 mai

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour matinal de Maurice Kuès. 7 h. 20 Impromptu matinal. 9 h. 10 Emission radioscolaire. En plein vol. 9 h. 40 Symphonie en mi bémol, Mozart. 10 h. 10 Reprise de l'émission radioscolaire. En plein vol. 10 h. 40 Variations sur un thème de Paganini, Brahms. 11 h. Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. Travaillons en musique. 11 h. 45 Silhouettes d'autrefois. 11 h. 55 Gravé pour vous. 12 h. 15 Le Carnaval romain. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes.

12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Vous souvient-il ? 13 h. 15 L'Ensemble de cordes Jay Wilbur. 13 h. 25 Au Musée de l'enregistrement. 13 h. 45 La femme et les temps actuels. 16 h. L'Université des Ondes. 16 h. 30 Emission relayée par l'ensemble des émetteurs nationaux suisses. 17 h. 30 Un feuilleton pour tous : Le comte Kostia. 17 h. 50 Chansons populaires russes.

18 h. Au rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Oeuvres de Max Reger et Joseph Marx. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 05 La vie internationale. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Questionnez, on vous répondra ! 19 h. 45 Feuillets d'album. 20 h. 25 La Gazette musicale de Radio-Genève. 20 h. 30 Concert symphonique. 22 h. 05 Une œuvre contemporaine : Sex Carmina Alcaei, Luigi Dallapiccola. 22 h. 15 Chronique des écrivains suisses. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La voix du monde : Les travaux de l'ONU. 22 h. 50 Sur le chemindu rêve...

SOTTENS. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Heure. Gymnastique. 6 h. 40 Mélodies populaires. 7 h. Informations. 7 h. 05 Heure. Disques. 7 h. 10

12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Musique légère. 13 h. Emission joyeuse de disques. 13 h. 25 Solistes. 14 h. Emission pour les mères. 14 h. 30 Heure.

18 h. Revue de mélodies printanières. 18 h. 40 L'activité du Samaritain suisse. 19 h. 05 Sérénade. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Les cloches du pays. 22 h. 02 Petit concert. 20 h. 20 Intermède. 20 h. 40 Chants du Röseligarten. 21 h. L'histoire d'une famille suisse. 21 h. 40 Quatuor à cordes. 22 h. Informations. Heure. 22 h. 05 Mélodies de R. Bénatzy et de Kalman. 22 h. 30 Nouveaux disques.

LOTERIE ROMANDE

plus que 3 jours !

TIRAGE A VERNIER (Genève)

A vendre
belle machine à coudre, tête rentrante, canette centrale, en parfait état. S'adresser chez Mme Edmond Clos, St-Laurent, St-Maurice.

Hôtel-café
en montagne, de 40 pièces, dont 25 ch. et dortoirs, à vendre, Fr. 42,000.— 7900 m2. Taxe inc. 78100.— Case 36, St-Maurice.

A vendre un
motoculteur
« Simar », 6 CV, en parfait état de marche, entièrement revisé, cause double emploi, avec roue pour charrue et poulie. Offres écrites sous chiffre P 5799 S Publicitas, Sion.

A vendre, faute d'emploi, une
camionnette
Chrysler en parfait état de marche ; très bonne machine utilitaire, pont 2 m. 10 x 1 m. 65. Réelle occasion. Offres par écrit sous P 5797 S, Publicitas, Sion.

A vendre une
houe
rotative « Rapid », complètement revisée par l'usine, avec garantie. S'adresser par écrit sous chiffre P 5800 S Publicitas, Sion.

Cherche à Martigny
chambre
non meublée ou petit appartement. Faire offres à G. Perrenoud. Av. Dapples 34, Lausanne. Tél. (021) 2 48 42.

A vendre une
voiture
torpédo Fiat 503, avec pont métallique transformable, très bon moteur, 7 CV. ; emploi comme tel ou pour transformation. S'adresser par écrit sous chiffre P 5798 S Publicitas, Sion.

A vendre à Sierre une
maison familiale
de 3 chambres, cuisine, salle de bain, garage. Prix avantageux. — Offres sous P 5788 S, Publicitas, Sion.

La Société coopérative de consommation de Montana cherche
vendeuse
expérimentée, connaissant parfaitement l'alimentation, comme gérante de magasin. Caution en argent déposée.

Effeuilleuses
On en demande trois qualifiées. Faire offres avec salaire désiré, maximum 220 fr. tout frais compris. — Ernest Chollet, Le Daley par Lutry.

On cherche
jeune fille
pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Entrée immédiate. S'adresser à Bruchez Charly, Saxon.

A vendre grande quantité
matériel d'entreprise
soit : 2 bétonnières, étais à vis, consoles et liens d'échafaudage et matériel de bureau. S'adresser sous chiffre P 5811 S Publicitas, Sion.

On cherche, pour date à convenir, gentille
jeune fille
sérieuse, ayant déjà servi, pr tout faire dans ménage de 2 personnes. Ecrire au Nouvelliste sous W 7441.

A vendre, pour cause de décès, une
MOTO
Triumph, 1949, 500 TT., modèle de luxe, peu roulé.
S'adresser à M. Granges Valloton, Fully. Téléph. (026) 6.31.21.

A vendre beaux
plantons de fraises
de montagne. S'adresser sous P 5698 S Publicitas, Sion.

A vendre
cantine de fête
actuellement montée à Chippis. — Faire offres au président du comité d'organisation du Festival des Musiques du district.

Domestique
jeune ou d'un certain âge, sachant faucher, demandé dans petite exploitation agricole. Bons soins et vie de famille assurés. Entrée de suite. Offres et conditions à C. Dutoit, Oppens, Vaud. Tél. (021) 4.18.56.

Poussins d'un jour
Leghorn, élevage contrôlé, 1.60 pièce. Tél. 4.23.86, Monthey.

Apprenti boulanger-pâtissier
serait engagé de suite par la Coopérative de St-Maurice. La préférence sera donnée à jeune homme de la localité.

Excellent
LARD
(POITRINE)
salé et fumé
Prix très intéressant.
Boucherie-Charcuterie
Gachnang
Grand-Pont SION
Tél. 2.10.43

Au déclin d'une belle carrière...

Le 5 mai 1949, le Conseil d'Etat du Valais, a porté un arrêté fixant entre autre la limite d'âge du personnel enseignant et des prescriptions spéciales concernant l'institutrice mariée.

Cet arrêté précise à l'article premier : « Le personnel religieux et laïc enseignant dans les écoles primaires, ménagères ou complémentaires est mis d'office à la retraite à l'âge de 60 ans. Cette mesure s'applique aussi aux maîtresses d'ouvrages manuels. »

Cet arrêté fut mis à exécution pour la première fois avant le cours scolaire 1949-50. En effet, le personnel enseignant né en 1889 ou antérieurement fut mis au bénéfice de la retraite.

A première vue, cette mesure a pu paraître vexatoire ou draconienne pour les retraités. Pourtant cette décision fut en somme la plus pratique. L'Etat du Valais ne pouvait prendre le risque de laisser les jeunes maîtres sans emploi. Il n'est pas bon que les jeunes soient voués à l'inactivité... Au surplus chacun connaît les dangers de la pléthore. Pour y parer, le nombre des admissions aux Ecoles normales a été fortement réduit. De cette façon la situation redeviendra normale et à la fin de leurs longues années d'étude les jeunes diplômés seront certains d'être occupés.

*

A la fin de ce cours scolaire qui se termine le 30 avril pour la plupart de nos écoles de six mois, une nouvelle cohorte d'instituteurs émérites met le point final à sa carrière pédagogique.

Comprenons le serrement de cœur qui ne manquera pas de les étreindre à la pensée des adieux définitifs à ces élèves qu'ils aimaient et qui le leur rendaient bien. L'affection ne peut être que réciproque.

Pour la grande majorité, ils terminent une vie d'enseignement fécond, car durant plus de 35, 40 ans et plus, ils se sont donnés avec confiance et ténacité à leur devoir quotidien. La rentrée était attendue avec une impatience fébrile, mais quel déchirement en leur cœur le jour de la clôture annuelle !

Quelle mission plus belle et plus noble, après celle du prêtre, que celle du pédagogue ?

Aussi je m'en voudrais de ne pas leur adresser — en toute simplicité, mais bien cordialement — quelques sentiments de gratitude affectueuse au point terminus de leur carrière, et avant qu'ils ne tournent la dernière page de leur grand livre de la vie scolaire si bien remplie et mise totalement au service de la jeunesse valaisanne et du Pays valaisan !

*

Trop souvent des esprits mesquins ou jaloux, se font un malin plaisir de minimiser le rôle de l'instituteur, et de critiquer la portée sociale de son apostolat loin d'être une sinécure dans les temps que nous vivons. Trop souvent encore on est porté à ignorer les difficultés du maître, pour n'en voir que les beaux aspects. Parfois aussi, des élèves malicieux, peu doués, dépourvus d'enthousiasme, font critiquer l'enseignement donné. Peut-on raisonnablement rendre l'instituteur responsable des insuccès d'une classe, lorsque celle-ci est embellie de quelques belles « cruches » qui en savent toujours assez pour conduire la charrue ?

Il y a de cela bien longtemps que j'ai quitté l'école, pour m'engager dans le sentier plus ardu de la vie. En écrivant ces lignes j'évoque avec émotion ce dernier jour d'école, là-haut dans cette grande école montagnarde. La dernière dictée, le dernier exercice de composition française, le dernier calcul oral, précédèrent les recommandations du maître, lequel parlait avec une voix tout attristée, altérée par instants, à peine perceptible...

Il vaudrait la peine d'évoquer maints souvenirs scolaires. Hélas ! la place me manque pour le faire. Et je craindrais d'autre part de commettre des indiscrétions que beaucoup de mes condisciples ont sans doute oubliées... par mesure de simplification !

Quoiqu'il en soit, je ne pourrai jamais oublier ces heures ensoleillées ou grises, voire ces corrections sensibles pour l'épiderme et qui vous laissent des souvenirs tangibles ! Car, quand les leçons des participes ne donnaient pas satisfaction, ou que la mesure était pleine, il fallait bien qu'elle déborde...

Somme toute, ces pensums ou punitions, ont eu raison de notre paresse et bientôt, pour les esquiver, nous mettions plus d'ardeur au travail.

Je garde donc un lumineux souvenir de ces huit ans d'école, et parfois j'ai regretté les heures perdues, gaspillées. Tout se repaie dans la vie pratique...

*

Merci à vous, Maîtres vénérés, qui terminez brillament une carrière faite pour les grands et nobles cœurs !

Au cours de cette longue étape, vous avez formé des générations de jeunes. Vous les avez préparés pour la vie pratique. Vous les avez aguerris. Vous ne vous êtes pas contentés de leur inculquer le savoir, de les instruire. Vous avez compris que l'instruction sans l'éducation ne valait pas grand chose. A l'utile vous avez joint l'agréable.

Vous avez aussi donné votre temps, votre cœur, tout ce qu'il y a de meilleur en vous-même !

Il est encore trop tôt aujourd'hui pour se faire une idée exacte de la richesse et de la valeur de votre enseignement. Mais avec le recul des années et les expériences de la vie, vos élèves seront les premiers à apprécier la richesse du bagage scientifique que vous leur avez donné avec générosité et sans avarice.

Que de jeunes, aujourd'hui déjà engagés dans la vie, vous doivent ce qu'ils sont ! Beaucoup ont suivi votre exemple et sont entrés dans l'enseignement ayant compris la valeur de cette sublime vocation. D'autres se sont créé une situation enviable dans les professions libérales, s'assurant ainsi le gagne-pain et le bien-être. D'autres attendent leur tour et vont essayer les premières escarmouches... Puissent-elles leur être propices et ne pas les décourager ! Les écoliers que vous quittez, feront connaissance avec de nouveaux maîtres... à la prochaine rentrée. Peut-être feront-ils une comparaison entre l'ancien et le nouvel instituteur !

*

Je laisse au grand poète que fut Charles In-Albon, vous exprimer plus avantageusement les sentiments de notre gratitude émue. En des strophes émouvantes et viriles, il a su magnifier votre sublime mission sociale. Personne ne m'en voudra de faire revivre quelques strophes de son « Toast aux instituteurs valaisans » écrit en avril 1918 mais qui garde toute sa finesse et sa saveur.

Salut à vous, maîtres vaillants,
Pionniers du champ de l'espérance,
Où s'entr'ouvrent par tous les temps
Les fleurs si frêles de l'enfance !

Vous êtes dans notre pays
Les artisans d'une œuvre sainte,
Puisque les cœurs et les esprits
Doivent recevoir votre empreinte !

C'est vous qui moulez les cerveaux
De nos enfants, demain des hommes ;
C'est vous qui pour des temps nouveaux
Les préparez comme nous sommes !

Comme nous sommes, aujourd'hui,
Comme nous voulons toujours être :
Dans notre cœur la foi qui luit,
Sur notre front, Dieu seul pour Maître !

Et le Valais vous bénira
D'avoir su dans ces jeunes âmes
Jeter le grain qui germera
Malgré les haines et les blâmes !

Avril 1950. **Jo.**

ACTUALITES D'ITALIE

A gauche : cinq ans après l'assassinat de Musso'ini, le salut fasciste et Edda Ciano, à une messe commémorative à Rome. A droite : Cavalcade de Bavière à Rome, ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on vit arriver ces jours à Rome cette amazone qui vient en pèlerinage dans la Ville Sainte. En effet, la comtesse Hélène de Hogenau, a parcouru en 50 jours 1500 km. sur son brave compagnon, qui, pour le moins, est aussi fier qu'elle.

Nos parlementaires au travail

Exposé de quelques revendications valaisannes

(De notre correspondant sédunois H. F.)

Une brève information d'une agence de presse, reproduite dans notre journal, nous apprenait que les membres de la députation valaisanne aux Chambres fédérales et le Conseil d'Etat in corpore avaient exposé à une délégation du Conseil fédéral les revendications du canton concernant plusieurs problèmes économiques et financiers.

L'initiative de la réunion de Berne revient à M. le conseiller national Antoine Favre.

En effet, parlant au Conseil national du texte établi par la Commission de conciliation qui maintient le principe constitutionnel des contingents cantonaux et améliore sensiblement la péréquation financière intercantonale, M. Favre, au nom de la députation valaisanne, avait déclaré qu'elle votera oui.

Mais la délégation, souligne M. le conseiller national Favre, rappelle que le gouvernement valaisan et les députés valaisans au Conseil national, ont présenté aux autorités fédérales plusieurs requêtes d'initiatives portant sur des problèmes économiques et financiers dont la solution doit permettre l'exécution équitable des nouvelles règles constitutionnelles. La députation émet le vœu pressant que les autorités compétentes s'engagent en temps opportun à résoudre ces questions de telle manière que le projet puisse être considéré comme acceptable par le peuple valaisan.

Une audience fut alors accordée à nos représentants. Elle eut lieu dernièrement à Berne.

STATUT DES VINS

La question du statut des vins, à laquelle le Valais attache un intérêt essentiel, a fait l'objet d'un long examen. On se rappelle qu'un postulat, présenté par M. le conseiller national Favre, a été déposé sur le bureau du Conseil national le 14 juin 1949, postulat contresigné par MM. les conseillers nationaux de Courten, Escher, Moulin et von Roten, invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y a pas lieu de soumettre aux Chambres, dans le délai le plus court, un projet d'arrêté fédéral créant un statut du vin, et prévoyant entre autres :

1. la prise en charge, par les importateurs, de l'excédent de la production nationale à un prix garantissant la sécurité économique des familles de vignerons ;

2. l'ajustement progressif de la production nationale aux possibilités normales d'écoulement ;

3. la fixation si possible, ensuite d'entente entre les organisations de la branche, des marges de bénéfice des intermédiaires.

Après avoir entendu les exposés des membres de la députation et du Conseil d'Etat, la délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Etter, Celio et Rubattel, a donné à nos représentants des assurances formelles que les études en vue de présenter aux Chambres un projet d'arrêté sur le statut des vins seront poursuivies.

IMPOT SUR LES BOISSONS

Nos représentants se sont élevés contre l'impôt sur les boissons et n'ont pas manqué d'insister sur le fait que le Valais ne pourra jamais accepter un impôt aussi fort que celui préconisé par le Département des finances fédérales.

Ils demandèrent des garanties, leur assurant que le Conseil fédéral renoncera à proposer aux Chambres l'acceptation d'un taux écrasant.

ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS

Ce problème, d'une haute importance pour nos régions montagneuses, a déjà fait l'objet de nombreuses interventions de nos mandataires sur le plan cantonal et fédéral.

La situation se présente comme suit :

Le 29 janvier 1950, le peuple suisse a rejeté l'arrêté fédéral concernant le subventionnement des logements en 1950, **arrêté qui servait plus particulièrement les intérêts des cantons industriels.**

Par le fait de cette décision, une somme d'environ 10 millions demeure disponible sur le crédit attribué en faveur de la politique du logement lors du partage des excédents des caisses de compensation.

Or, le Conseil national a accepté en décembre 1948 le postulat Favre prévoyant qu'un arrêté fédéral soit pris en faveur de l'amélioration du logement à la campagne. Le Conseil fédéral a donné suite à ce postulat en demandant notamment à une commission d'experts de préparer un projet d'arrêté prévoyant une subvention fédérale de 40 % aux travaux d'amélioration et d'agrandissement des logements à la montagne.

Cette question a également été évoquée lors de la conférence de Berne. M. le Dr Favre et ses collègues des Chambres, ainsi que les membres du gouvernement, ont attiré l'attention de la délégation du pouvoir exécutif fédéral sur la situation grave que connaît le Valais en raison de la crise de la viticulture et du chômage déjà fort étendu.

L'action en faveur de l'amélioration du logement à la montagne aurait pour effet non seulement de servir la cause de la dignité humaine, de la moralité et de l'hygiène, mais aussi de fournir de multiples occasions de travail à toutes les branches de l'artisanat et dans la plupart des communes montagneuses du Valais.

USINES ELECTRIQUES EXPLOITEES PAR LA CONFEDERATION

L'art. 4 de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques du 22 décembre 1916 limite à 1 franc par an et par cheval théorique installé, l'indemnité due par la Confédération aux cantons sur le territoire desquels elle requiert des forces hydrauliques.

En Valais, les redevances se chiffrent par environ 65,000 francs. Mais si les usines dans notre canton étaient exploitées par l'industrie privée, c'est un montant d'environ 900,000 francs qui pourrait être porté au crédit de l'Etat et des communes.

M. le conseiller national Antoine Favre, à qui cette anomalie n'a pas échappé, a déposé, dans l'intérêt du canton, une motion en mars 1950 invitant le Conseil fédéral à présenter aux Chambres un projet de revision de cet article prévoyant que la Confédération accorde aux cantons — et autres communautés dont elle exploite des forces hydrauliques — une indemnité compensant équitablement les pertes des impôts cantonaux, communaux et autres. Un échange de vues a également eu lieu à Berne au sujet des suites à donner à ce postulat.

L'attention de la délégation du Conseil fédéral a encore été attirée par nos représentants sur la question des allocations familiales et sur l'important problème de la répartition du produit des droits d'entrée sur les carburants (benzine, etc.).

Nous examinerons la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui dans un prochain article.

H. F.

Chronique sportive

CYCLISME

F. Kubler vers la grande forme

Nous avons relaté hier la magnifique victoire de Kubler au Tour du Tessin, couru dimanche. Le 1er mai, notre champion s'alignait au Grand Prix de l'Industrie, à Prato, en Toscane. Pour être au départ, Ferdy devait accomplir un exploit peu commun. Partant dimanche soir de Lugano, en voiture, jusqu'à Milan, il prenait l'express de Rome où il voyageait, assis sur sa valise, jusqu'à Prato. Arrivé à 2 heures du matin, il prenait un court repos avant de s'aligner avec 124 coureurs, tous Italiens, au Grand Prix de l'Industrie. Notre champion, malgré ce voyage mouvementé, y a remporté une victoire sensationnelle, dominant tous les concurrents. Martini, seul, lui résista longtemps. Mais à 15 km. de l'arrivée, l'Italien devait changer de boyau et Kubler filait seul vers l'arrivée où il était accueilli triomphalement car il est populaire en Italie.

Voici le classement : 1. Kubler, les 217 km. en 5 h. 58 30" (moyenne 36 km. 317) ; 2. Martini à 1' 57" ; 3. Rivola à plus de 5 minutes ; 4. Finardi ; 5. Zampini ; 6. Gueazzo (bien connu des Valaisans) ; 7. Pagliazzi ; 8. Bresci ; 9. Leoni ; 10. Soldani, etc...

Belle tenue de quelques amateurs suisses à Vienne

Quelques coureurs suisses participaient à la course Vienne-Graz, 200 km.. C'est l'Autrichien Sitzwohl qui a remporté la victoire, mais nos compatriotes se sont distingués en se classant : 2. Pianezzi de Lugano ; 3. Clerici de Zurich (même temps que le vainqueur) ; 5. Pfenninger et 6. Rœthlin, tous de Zurich.

Le critérium des amateurs de Bâle

40 coureurs, dont 13 étrangers, ont disputé ce critérium qui a donné lieu à une belle bataille entre Français et Suisses. Finalement c'est le rapide Walther Bucher qui s'est adjugé la victoire devant le champion suisse Spühler et le Français Bisetti.

FOOTBALL

A **Londres**, 100,000 personnes ont assisté à la finale de la Coupe d'Angleterre, gagnée par Arsenal battant Liverpool par 2 buts à 0. Le spectacle fut de qualité et la partie mouvementée à souhait. Une des plus belles finales que l'on ait vue selon l'avis des envoyés spéciaux français et suisses.

A **Budapest**, la Hongrie a écrasé la Tchécoslovaquie par 5 buts à 0. Les Tchèques ne sont plus aussi redoutables qu'autrefois, tandis que les Hongrois, moins touchés par la fuite de joueurs cotés, ont une grande équipe.

La **France** et le **Portugal** iront à Rio, remplaçant respectivement l'Ecosse et la Turquie qui ont déclaré forfait. Le 16 mai aura lieu le tirage au sort pour la répartition des groupes. Espérons qu'il ne sera pas trop défavorable à nos couleurs.

E. U.

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice
Rédacteur responsable : André Luisier

DOP DOP DOP

Un réel plaisir...

Se laver les cheveux n'est plus une corvée lorsqu'on utilise les shampooings Dop dont l'effet vivifiant sur la chevelure étonne et ravit leurs adeptes toujours plus nombreux.

Dop poudre
Le shampooing avantageux et classique

Dop huile
Economique à l'emploi. Revitalise les cheveux trop secs et anémiés.

Dop crème
La crème de beauté des cheveux qui vous émerveillera par ses vertus et son emploi si commode.

Fr. 0.38 à 2.20

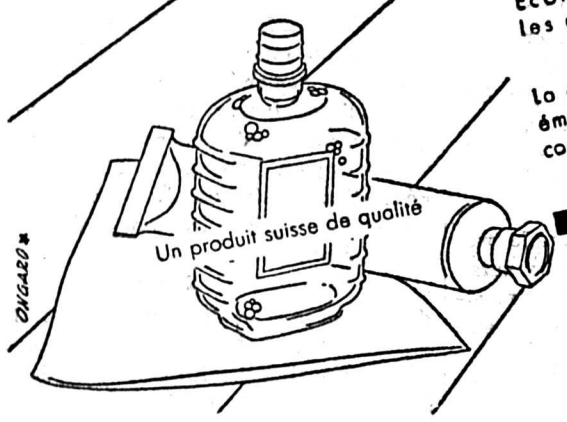

DOP

L'ORÉAL S.A. GENÈVE

50 ans d'expérience dans l'art capillaire

Suivez notre publicité. Envoyez-nous 4 annonces différentes et nous vous ferons parvenir un échantillon gratuit.

DOP DOP DOP

Ka-Aba

Indispensables à l'organisme

Les substances minérales de valeur contenues dans le Ka-Aba, en particulier la chaux et l'acide phosphorique, sont indispensables à l'organisme. Le Ka-Aba, la délicieuse boisson de petit déjeuner semblable à du chocolat, est toujours plus apprécié car, malgré sa grande valeur nutritive, il est extrêmement facile à digérer et ne fait pas engraisser.

Ka-Aba

la boisson de déjeuner idéale pour jeunes et vieux!

Lessiveuse automatique

La BENDIX livrée le 7 octobre 1940 à la maternité de Zurich a déjà tourné plus de 18 000 heures, ce qui représenterait, à raison de 3 lessives par semaine, plus de 100 ans de service.

BENDIX

Agence pour le Valais :

R. NICOLAS, Electricité, SION

(Chef-monteur à Martigny : **Jean Pfammatter**)

Sous-agents :

Borella Fernand, électricien, Monthey ;
Bender Francis, électricien, Fully ;
Antonelli Jean, Pont de la Morge ;
Service Industriels, Sierre ;
Albrecht Jules, électricien, Viège.

Carrière vaudoise engage

2-3 tailleurs de pierre

Offres à *L. Rossier, Boston 3, Lausanne.*

Rhumatisme?
UROZÉRO
le remède efficace

Nettoyer les planchers n'est pas agréable

Aussi emploie-t-on des produits qui facilitent ce travail ; ainsi, en une seule et même opération, le

MORDANT BUFFLE

colore et fait briller les planchers de sapin, il s'étend avec facilité et, de plus, se maintient étonnamment longtemps. Un essai vous convaincra.

En vente en
½ boîtes fr. 3.—
1/1 boîtes fr. 5.45
et gros bidons, dans les magasins de la branche.

TOBLER & Co
Fabrique de prod. chim.
Altstaetten (St-Gall)
Avec bons Juwo

Vente juridique
à tout prix
de vêtements et divers articles de sport

Le lundi 8 mai 1950, dès 14 heures, au local des ventes juridiques, l'Echaud, l'Office des poursuites de l'arrondissement de Bex vendra aux enchères publiques, à tout prix et au comptant, les biens suivants :

Env. 25 paires de skis, souliers de ski, pantalons de ski hommes et dames, pellerines « Gurit », casquettes de ski et ordinaires, un lot de pullovers, pour hommes, dames et enfants, un lot de chemises pour hommes et garçons, shorts, salopettes, gants en cuir et tricot, mitaines, sacs de montagne et divers articles trop long à énumérer, le tout estimé 4879 fr.

Bex, le 25 avril 1950.
Office des Poursuites
de Bex :
Gillard, prép.

On demande
domestique

de campagne, sachant traire. Ecrire au Nouvelliste sous V. 7440.

Tilsit ¼ gras

bon tendre, pour
5 kg Fr. 2.40
15 kg Fr. 2.35
30 kg Fr. 2.30
par kg. Faites un essai!
Garantie de reprise!

Walter Bachmann
Fromage en gros
Lucerne 12

On demande un bon
domestique de campagne

sachant traire et connaissant tous les travaux et conduire les chevaux, vie de famille. Gages à convenir.

S'adresser à Anselme Ruppen, à Massongex.

Poussins

Leghorn lourde, à gros œufs, 1 fr. 60 ; Bleu de Hollande, très précoce 1 fr. 80 ; Sussex herminée pondeuse d'hiver, 2 fr.

Expédition chaque semaine à partir de 10 poussins ; emballage gratis.

Poussins de pure race exempts de maladie.

Se recommande **Schupbach Jean**, père, **Lucens** (Vd). Tél. 9.92.30.

A vendre **beaux**
plantons de fraises
DE MONTAGNE
à Fr. 3.50 le cent.
Chiffre P. 4768 S. Publicitas, Sion.

Jeune fille sérieuse demandée comme
BONNE
à tout faire

dans ménage soigné de 3 personnes. Offres avec photo, prétentions à **Mme Ch. Sandoz, St-Sulpice, près Lausanne.**

Personne disposant de
capitaux

s'intéresserait à entreprise commerciale ou industrielle. Ecrire sous chiffre H. 47814 X. Publicitas, Genève.

Une économie éclatante!

- nettoie - cire - brille -

Emploi : parquets, linos, mosaïques, planelles, meubles, boiseries, etc.

Prix :
le fl. Ica comp. net Fr. 3.60

EN VENTE PARTOUT
Droguerie Réunies S. A.
Lausanne

A vendre, aux Moulins s. Massongex, petit
domaine agricole

comprenant maison d'habitation avec eau et lumière, grange-écurie, et environ 45 m li2elmed —mà -CCc agoz mille m2 de terrain. Offres à **Me Georges Pattaroni, avocat et notaire, Monthey.**

A vendre, dans petite localité voisine de Monthey,
part de bâtiment

avec jardin, grange-écurie pr 7 têtes de bétail et 7550 m2 de terrain. Possibilité de louer des terrains voisins.

Offres à **Me Georges Pattaroni, avocat et notaire, Monthey.**

Gratuitement

Désirez-vous recevoir d'un peintre célèbre votre calendrier astral et ses prévisions pour réussir selon vos jours favorables, établis selon votre nativité d'après l'astrographologie scientifique. Joindre date naissance ou photo. Fr. 1.85, frais, écriture, port.

Studio d'Art Peinture, 9, Platanes, Lausanne.

Sensationnel!

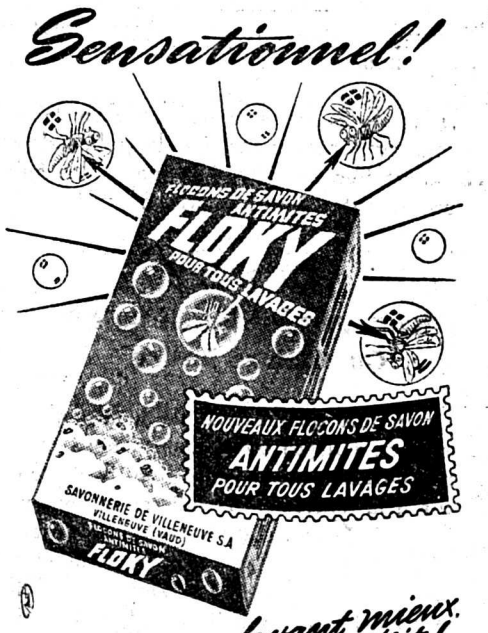

FLOKY, tout en lavant mieux, des gerces coupe l'appetit!

CHEZ VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL
SEUL FABRICANT:
SAVONNERIE DE VILLENEUVE (VAUD) S.A
FR. 1.90 *seulement*

Représentant général pour le Valais :
Hoir Chs DUC & Fils, SION

La machine à coudre

de confiance s'achète au :

Magasin Singer, près de l'Eglise, Martigny

BANQUE DE BRIGUE S.A.

BRIGUE

Compte de chèques postaux II c 253

Nous acceptons des dépôts en : **comptes courants, sur carnets d'épargne, avec privilège légal, sur bons de dépôt à 3 et 5 ans**

Prêts hypothécaires et avances en comptes courants aux meilleures conditions

Tous les chanteurs se préparent à se rendre à Montreux

Une grande animation règne dans toutes les sociétés de chant du canton. On y répète avec ardeur en vue de la Fête cantonale qui aura lieu sous peu à Montreux et pour laquelle tout est paré. On s'y rendra de tous les coins du canton et ces journées laisseront à tous ceux qui y prendront part, de lumineux souvenirs.

Tout est paré pour la Fête cantonale de chant

Les installations pour la Fête cantonale de chant, à Montreux, sont terminées. Une immense halle de fête a été construite à côté du Marché couvert, au bord du lac, et les métiers forains sont dressés à quelque distance. Faisant preuve de beaucoup de compréhension, les autorités compétentes de Montreux ont décidé le détournement de la circulation durant les concerts de la Fête de chant et durant les représentations du grand festival qui en sera l'un des beaux attraits. Montreux s'apprête à recevoir au mieux ses nombreux hôtes, lès chanteurs et leurs amis.

Bagarre à Genève

Les communistes n'aiment pas la vérité

Placé sous le patronage de l'Union des syndicats de Genève et sous le signe de l'Unité, le 1er mai donna lieu à une bagarre entre communistes et membres de la F. O. B. B.

Cette dernière fédération, suivant la politique de l'Union syndicale suisse à laquelle est rattachée l'Union syndicale genevoise, avait équipé un camion qui transportait des panneaux sur lesquels étaient inscrits des slogans tirés des directives syndicales suisses. Entre autres, il était écrit : « L'Union syndicale suisse a répudié la F. S. M. gazée par le Kominform ». et « L'Union syndicale suisse a démasqué les partisans de la paix à sens unique ».

Ces slogans ne plaisant pas aux communistes un groupe de ceux-ci, une vingtaine environ, s'élança contre le camion de la F. O. B. B. et lacérèrent les panneaux, tandis que le cortège se formait aux Terreaux du Temple.

*

Aussitôt une bagarre éclata entre les agresseurs et les membres de la F. O. B. B. Il y eut une dizaine de blessés dont M. Henri Tronchet, secrétaire de la F. O. B. B. qui eut la mâchoire fracturée.

La police ne put intervenir à temps car lorsque parvint du renfort du côté de la F. O. B. B., les communistes se retiraient. Le cortège se déroula ensuite sans incident. Sur la plaine de Plainpalais, MM. Vincent, conseiller national communiste, et Treina, conseiller d'Etat socialiste, prononcèrent un discours.

*

Au sujet de la bagarre qui précéda la manifestation, nous apprenons que la police de sûreté a ouvert une enquête. On ignore les suites qui seront données à cet incident.

Fribourg

Charivari à Semsales

On réclame justice

Lundi soir, une quarantaine de jeunes gens de Semsales et de villages environnants, ainsi que de Châtel-Saint-Denis, ont organisé une manifestation qui débuta à la tombée de la nuit et se poursuivit jusque vers 22 heures. Les participants portaient une grande pancarte éclairée sur laquelle étaient inscrits ces mots : « Justice ! ». D'autres s'étaient munis de clochettes qu'ils agitaient vigoureusement en poussant des cris et en faisant du bruit.

Les manifestants se sont arrêtés devant certains immeubles où habitent des personnes qui auraient pu, pense-t-on, fournir des renseignements sur l'affaire de Maracon qui coûta la vie, on s'en souvient, à deux jeunes filles de Semsales, le 19 juin 1949.

Quelques pierres ont été jetées ici et là, mais sans blesser personne. On pense que ce charivari se renouvellera ces jours prochains. Une bonne partie de la population s'est montrée favorable aux jeunes gens.

Neuchâtel

DECOUVERTE MACABRE

Le cadavre d'un inconnu a été découvert lundi matin, dans le port de Neuchâtel. Le malheureux ne portait aucun papier sur lui.

L'identification a pu être établie dans la soirée de lundi. Il s'agit de M. Paul Reichert, 60 ans, ouvrier agricole aux Verrières. D'après l'enquête il semble bien que M. Reichert a été victime d'un accident.

L'affaire du Kursaal de Genève

M. Dérouand se retire

M. Auguste Dérouand, directeur-administrateur et principal actionnaire du Kursaal, se retire du Conseil et de la direction de cette entreprise, jusqu'au 11 septembre prochain, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la saison d'été, acceptant ainsi les conditions posées par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif. Un Conseil d'administration comprenant 5 membres exploitera le Kursaal pour la saison qui s'ouvre cette semaine, sous la surveillance d'un contrôleur permanent ; c'est sous cette condition que l'autorisation des jeux de hasard a été accordée momentanément. On sait que la Fiduciaire suisse a été chargée de présenter un rapport qui portera sur les 5 dernières années d'exploitation du Kursaal.

Dernière heure

Où se déroulera le C. R. du Rgt 6 ?

SION, 2 mai. (a. l.) — A part les cadres — qui auront le « plaisir » de s'offrir deux jours de plus — le Rgt 6 mobilisera lundi prochain 8 mai.

Durant les sept premiers jours de ce cours de répétition le Rgt 6 sera distribué comme suit :

L'E. M. Rgt 6 et la Cp. rens. Rgt 6 à Saxon ; la Cp. grenadiers 6 à Saillon ; la Cp. D. C. A. 6 (qui, sous la conduite du cap. Paul Curdy, de Sion, figurera pour la première fois dans le C. R. du Rgt 6) à Fully ; le Bat. 6 à Riddes, Isérables et Saxon ; le Bat. 11 à Chamoson et Leytron ; l'échellon de train du Bat. 12 à Charrat, (le reste de ce Bat. mobilisant avec le Rgt front. 68, auquel il sera incorporé pendant cette première semaine).

Avec le Rgt 6 mobilisera :

à Martigny, le Groupe subsist. 10 ; à Ardon le Groupe d'artillerie 26.

Les Rgts front. 67 et 68 feront leur C. R. d'une semaine en leurs lieux de mobilisation habituels et le Rgt 5 dans la région Aigle-Bex.

*

Après la première semaine le Rgt 6 stationnera : l'E. M. et la Cp. rens. 6 à Sembrancher ; la Cp. gren. 6 à La Douay (Orsières) ; la Cp. D. C. A. 6 à Orsières ; le Bat. 6 à Bagnes, rive gauche, (Le Châble, Versegères, Champsec) ; le Bat. 11 à Bagne, rive droite. (Villette, Verbier) et à Vollèges-Levron ; le Bat. 12 à Orsières, Champex et Praz-de-Fort.

*

Les manœuvres dans le cadre du Rgt 6 — renforcé par le groupe d'artillerie — auront lieu autour du 24 et 25 mai.

Nous souhaitons d'ores et déjà « bon service » à tous nos soldats valaisans.

GRAND CONSEIL FRIBOURGEOIS

FRIBOURG, 2 mai. (Ag.) — Le Grand Conseil fribourgeois a repris sa session mardi matin. Il a voté à l'unanimité l'entrée en matière sur les comptes généraux de l'Etat pour l'année dernière. Le déficit a été de 593,568 francs, les dépenses s'étant élevées à 30,164,200 francs.

Willisau (Lucerne)

UN CHAUFFARD TUE UNE JEUNE FILLE

WILLISAU, 2 mai. (Ag.) — Lundi soir, vers 22 heures, Mlle Rosa Bussmann, 19 ans, de Willisau-Land, qui cheminait avec sa sœur sur la route de Willisau à Wydenmatt, et qui était à environ un mètre du bord, a été atteinte par derrière par une auto et blessée mortellement. L'automobiliste prit la fuite par des chemins détournés, mais put être rejoint par la police rapidement avisée, une heure après, à Menznau. On apprend mardi matin que l'automobiliste conteste toute responsabilité et ce sera à l'enquête de l'établir.

LE CAMBRIOLEUR AMOUREUX devant la Cour criminelle de Lucerne

LUCERNE, 2 mai. (Ag.) — La Cour criminelle de Lucerne a eu à s'occuper d'un jeune valet de ferme très dur d'oreille et un peu simplet qui briguait la main de la fille de son maître. Repoussé et par la jeune fille et par son père, le jeune prétendant falsifia d'abord son livret de caisse d'épargne par une forte somme afin d'en imposer à son entourage, mais le truc resta sans résultat. Quelques jours plus tard il se présenta à la ferme armé d'un mousqueton, voulant, déclara-t-il, se suicider sous les yeux de la belle. Le père lui ferma la porte au nez. L'amoureux entra dans une violente colère, enfonça une porte et tira en direction d'une pièce où s'étaient réfugiés les parents et la jeune fille. Personne ne fut atteint. Aux cris poussés par les femmes l'énergumène prit la fuite et erra quelque temps dans le pays, volant un vélo et fut arrêté à Krienz. Il put s'enfuir et commença toute une série de cambriolages jusqu'à ce qu'il fut repris.

Le tribunal n'a pas encore pris de décision, estimant qu'il faut soumettre le soupirant à un nouvel examen mental.

IL N'AVAIT PAS ENTENDU VENIR LE TRAIN

ZOUG. 2 mai. (Ag.) — Dimanche soir, vers 21 h. 30, M. Max Hilfiker-Hunziker, 59 ans, propriétaire d'une fabrique de produits chimiques à Zoug, a été atteint et tué par le train se dirigeant vers Lucerne, près de la halte Kollermühle. M. Hilfiker qui était un peu dur d'oreille faisait une promenade et on croit qu'il aura voulu rapidement traverser les voies bien que la barrière fut fermée.

Condamnation d'un officier pour voie de fait sur un soldat

BERNE, 2 mai. (Ag.) — Lors du dernier cours de répétition, un premier-lieutenant avait donné un coup de pied à un sapeur qui n'avait pas immédiatement obéi à un ordre du sergent. Comme l'homme se rebiffait devant un tel traitement, l'officier le frappa au visage et l'insulta devant toute la compagnie.

Le tribunal divisionnaire 3 A a condamné le premier-lieutenant à 20 jours de prison avec sursis pendant une période de deux ans. Le soldat récalcitrant s'est vu infliger 5 jours d'arrêts de rigueur.

L'affaire Giron

MADAME PREND SES QUARTIERS A « ST-ANTOINE » (!)

GENEVE, 2 mai. (Ag.) — Des inspecteurs de la Sûreté ont procédé mardi matin à l'arrestation dans un hôtel de la place de Mme Simone Giron, à laquelle ils ont notifié le mandat signé du procureur général et qui oblige dame Giron à subir les différentes peines auxquelles elle a été condamnée.

Conduite à la prison de St-Antoine, Mme Giron, qui était accompagnée de son avocat, a déclaré qu'elle espérait qu'un jour justice lui serait rendue.

DERNIERE HEURE SPORTIVE

CYCLISME

La 12e étape du Tour du Maroc a été gagnée au sprint par Guy Lapébie devant Deledda et Moreira. En prenant la 5e place, l'Italien Bizzi s'est emparé du maillot jaune et a toutes les chances de le conserver jusqu'au bout. Il possède maintenant plus de 11 minutes d'avance sur Dos Reis et 15 minutes sur Deledda.

BOXE

Dauthuille sera-t-il le prochain adversaire de Jacke La Motta pour le titre de champion du monde des moyens ? Il vient de remporter, en effet, un succès significatif. Lundi soir, l'Américain Steve Belloise a été contraint à l'abandon à la 7me reprise, devant l'écrasante supériorité du Français.

Nouvelles locales

Vernayaz

TOMBOLA J. A. C.

Numéros gagnants : 823 et 777 (et non 77). A retirer jusqu'au 10 mai chez M. G. Veuthey.

Près de Loèche

ENCORE DE LA « CASSE »

(Inf. part.) — Sur la route de Loèche, deux autos, l'une conduite par M. Dimitri Rebitropp, demeurant à Lausanne, l'autre pilotée par M. Robert Métrailler, sont entrées en collision. Sérieux dégâts aux deux véhicules.

St-Maurice — Roxy

Mercredi et jeudi, c'est « BOMBES SUR HONG-KONG » qui tiendra l'affiche au « Roxy ». Ce film est l'histoire véridique de l'escadrille dite des « Tigres volants ». Vous assisterez à des prouesses aériennes comme seul le cinéma peut vous en donner la notion exacte et ceci à un tel point que chacun croit vraiment qu'il est sur une forteresse volante et que c'est lui-même qui accompli ces acrobaties. Vous assisterez à une attaque sur Hong-Kong d'un réalisme extraordinaire. Vous accompagnerez Scott dans toutes ses missions dangereuses contre les Japonais, dans lesquelles souvent il pense aux paroles du vieux missionnaire « Big-Mike » que ce n'est pas seulement la perfection des avions de combat qui l'a protégé de tout accident, mais que Dieu l'a accompagné chaque fois qu'il a livré un combat.

Vous viendrez voir ce film, car il est intéressant sur plus d'un point, vous viendrez assister au déroulement de l'histoire véridique de cette escadrille des « Tigres volants », sous les ordres du général Chennault, et vous pouvez être assuré d'avance de ne pas revenir déçu de ce spectacle.

Vers la soirée du Collège de Sion

Il n'est question, depuis quelques jours, que de la soirée dont les élèves de notre collège ont pris l'initiative. Une affiche de fort bon goût, premier prix d'un concours parmi les élèves, l'annonce en laissant planer le mystère sur le programme offert au public. Irons-nous au théâtre sans savoir ce qu'on nous propose ? On n'aime guère acheter chat en sac. Alors ?

Alors il s'agit de comprendre que notre jeunesse demande un peu de confiance. L'entreprise dans laquelle les étudiants se sont lancés cette année, après un silence trop long aux dires de beaucoup, n'a pas l'ampleur des grandes soirées traditionnelles. Il s'y convient en toute simplicité leurs aînés et tous ceux qui s'intéressent à leur vie de travail et de jeu à venir voir comment ils savent occuper leurs loisirs. La joie qu'ils ont trouvée à l'étude de Rabelais, de La Fontaine et de Molière, ils s'efforceront de nous la communiquer et vous pouvez être assurés que le plaisir sera de qualité.

Si l'histoire vous amuse, nous allons la recommencer. Encore faut-il que ce premier essai trouve auprès de nos parents et amis l'appui et l'encouragement indispensables.

SOCIETE SUISSE DES COMMERÇANTS SECTION DE SIERRE

Résolution

Les sociétaires de la Section de Sierre réunis en assemblée générale le 28 avril 1950, après avoir entendu un rapport de M. G. Beuret, adjoint au secrétariat romand de la S.S.D.C., sur les efforts accomplis en faveur de la conclusion d'un contrat collectif de travail général pour les employés de bureau, ayant pris connaissance du fait que la Fédération valaisanne du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture refuse d'entrer en matière sur ce sujet,

décident

de donner mandat au Comité de continuer ses efforts en vue de la conclusion de contrats collectifs de travail pour les employés, de concert avec les autres sections valaisannes,

souhaitent

que les organisations d'employeurs acceptent de discuter paritairement les conditions de travail des employés.

Société suisse des commerçants
(Association suisse des employés de commerce et de bureau).
Section de Sierre.

Ceux qui s'en vont

(Inf. part.) — A Brigue est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Céline Escher-Grandi. La défunte, bien connue dans toute la région, était la mère de M. Escher-Quennoz, propriétaire de l'Hôtel de la Paix, à Sion.

†

Mesdemoiselles **Rose et Victoire DELEGLISE**, à Fontenelles ;
Messieurs **Pierre et Joseph DELEGLISE**, à Lausanne et Besançon ;
Monsieur et Madame **Maurice DELEGLISE**, leurs enfants et petits-enfants, à Fontenelle et Médières ;
Les enfants et petits-enfants de feu **Florentin DELEGLISE**, à Verbier et Martigny ;
Les familles **DESLARZES**, à Bruson, Sion et Sierre ;
Les familles parentes. **DELEGLISE. MICHELLOD. MOREND. DUMOULIN, BESSARD, BRUCHEZ, FELLAY, JACQUEMIN,**
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marguerite DELÉGLISE

leur chère sœur, tante, cousine et parente, pieusement endormie dans le Seigneur, le 2 mai 1950.

L'ensevelissement aura lieu à Châble, le 4 mai 1950, à 9 heures 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Profondément touchés de tous les témoignages des sympathie reçus lors de leur cruelle épreuve et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

Monsieur et Madame Charles de WERRA

expriment leur gratitude émue à toutes les personnes, amis et connaissances qui, par leur présence, leurs prières, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à leur immense douleur. Un merci tout particulier à Messieurs les Professeurs et Docteurs pour les soins dévoués prodigués à leur jeune confrère,

Dr Meinrad de WERRA

sans oublier toute la sympathie témoignée par les nombreux malades.

Lausanne et Saint-Maurice, avril 1950.